Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 37 (1990)

Heft: 7-8

Rubrik: Voix suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



MM. Pendant cinq jours, une classe d'école de la Chaux-de-Fonds a travaillé et vécu en permanence dans un abri de la protection civile... Cette expérience n'avait cependant pas pour but de tester les conditions de survie en abri: l'abri ne leur servait que de moyen pour vivre «hors du temps», sans repères chronologiques, sans lumière du jour et sans bruit de la ville.

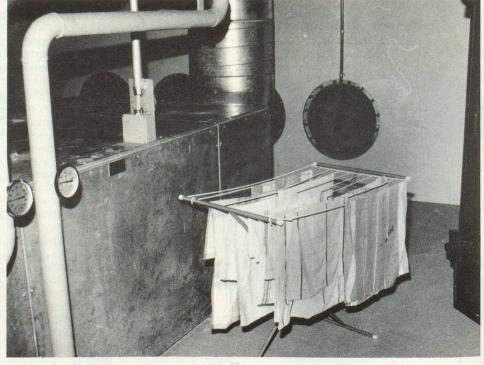
Un projet original

Dans son programme, l'école de préparation aux formations paramédicales et sociales, EPPS, de La Chaux-de-Fonds, prévoit une «semaine d'étude» pendant laquelle les élèves de la 2° année traitent un sujet de leur choix, hors du cadre scolaire, avec des intervenants externes à l'école.

Cette année, la classe 2eP, option paramédicale (17 filles et 5 garçons de 17 à 20 ans), a choisi comme thème «Le Temps» et s'est proposé d'en étudier divers aspects, selon le programme suivant:

- Le temps astronomique: construction d'un cadran solaire portatif.
- L'instant conservé: cours de photographie.
- La résistance au temps: conception et réalisation d'émaux sur cuivre.
- La succession des événements: rédaction d'un journal personnel.

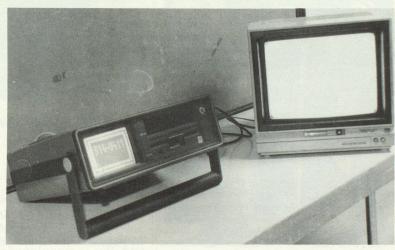
Cinq jours sans montre dans un abri de la protection civile



Même en abri, il faut sécher les linges à vaisselle.



Travail au labo photo.



«L'heure-abri».

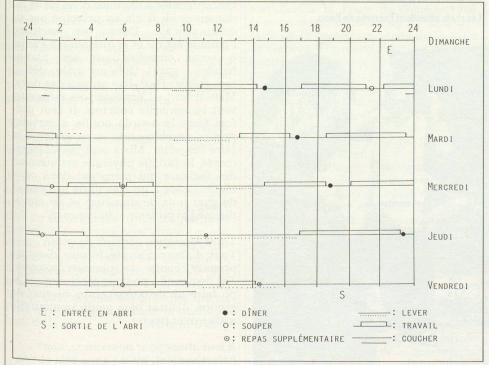


Fig. 1. Temps réels des différentes activités.

 Le temps physiologique: vivre sans repères chronologiques, sans soleil et sans montre. Etudier, dans ces conditions, la durée des temps de travail, de repos, les espaces entre les repas, les modifications de comportement.

Pout atteindre ce dernier objectif, il a été décidé que toutes les activités de la semaine d'étude se dérouleraient dans un abri de protection civile que la classe ne quitterait pas pendant cinq jours.

L'abri, un lieu de détente

Le projet a été réalisé du 30 avril au 4 mai 1990, dans le vaste abri de Numa-Droz (200 places) mis à disposition par la ville de La Chaux-de-Fonds.

Cinq «ateliers» (studio photo, labo photo, construction de cadran solaire, encadrements, émaux) ont été installés dans les différents locaux de l'abri. Ils étaient fréquentés librement mais très assidûment par les élèves.

Chaque jour, un groupe de cinq personnes avait la responsabilité de faire la cuisine et la vaisselle.

Pour respecter les besoins de sommeil variables de chacun, les heures de coucher et de lever étaient individuelles.

L'absence d'heure et la grande liberté accordée à chacun n'a pas abouti à une situation anarchique et pénible.

On a constaté, au contraire, une ambiance exceptionnellement détendue mais propice à la prise de responsabilités individuelles et à la solidarité. Aucune tension n'est apparue dans le groupe et personne n'a manifesté le désir de quitter prématurément l'abri.

Un important travail a été accompli puisque chaque élève a construit un cadran solaire portatif complet, effectué des prises de vue en studio, agrandi en format 24×30 ses meilleurs portraits, encadré (papier couleur et cadran teint) un agrandissement. Une partie des élèves a réalisé de surcroît un objet en émail.

Pendant l'expérience, une «heure-abri» codée (nombre à sept chiffres variant selon un rythme variable) était affiché en permanence sur un écran d'ordinateur. Les événements quotidiens étaient notés, avec cette heure, dans un journal. La traduction, après l'expérience, des temps-abri en heures officielles a permis de reconstituer la structure des journées (fig. 1). Cette analyse fait apparaître que les cycles quotidiens duraient environ 16 heures, de sorte que le souper du 4° cycle à eu lieu à 6 heures du matin, le 5° jour!

En conclusion, cette expérience est utile, même si elle ne correspond pas à un exercice habituel de protection civile.

Elle démontre, pour la première fois peut-être, que dans des conditions favorables, une communauté peut vivre agréablement, sans stress et sans angoisse, pendant 5 jours, dans un abri fermé.

Quelques instants avec une chef de groupe pompiers

La femme et la Protection civile

WRB. On rencontre peu de femmes – malheureusement – à la Protection civile. Oui – dans le sanitaire, les communications on en trouve plusieurs, mais dans les autres corps, il est plus rare d'en rencontrer.

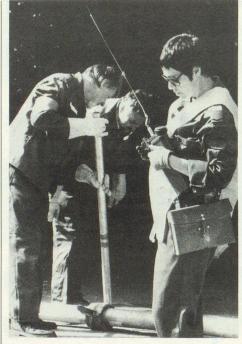
A leur décharge, on les comprend un peu car l'élément mâle de la PCi a parfois de la peine à accepter ces dames dans leurs effectifs. Eh oui, il y a aussi des machos dans les rangs d'un corps qui est destiné à sauver hommes, femmes et enfants.

Chaque règle ayant ses exceptions, nous avons trouvé, à Pully, une femme motivée qui œuvre depuis cinq ans comme chef de groupe (pionnier d'abord et pompier actuellement). Le cas est assez rare pour pouvoir faire une interview que M^{me} Pascale Alivon a gentiment acceptée.

C'est lors d'un exercice dans les rues de Pully que nous l'avons surprise à la tête de son groupe. Les buts de la mission du groupe: mettre en place une conduite en rigide de 110 mm sur quelques centaines de mètres.

M^{me} Alivon, la PCi compte beaucoup de services où la femme est incorporée presque naturellement. Je veux dire: les sanitaires, les communications ou les abris. Pourquoi avoir choisi les pompiers?

Ah, pour moi il me fallait me prouver à moi-même qu'une femme pouvait... et à mes supérieurs aussi! Les soins aux blessés, aux enfants, aux personnes âgées, ce n'est pas dans mes cordes. Je ne sens pas cela et n'ai pas envie de rester sous terre continuellement. Il me faut du mouvement, de l'air (même pol-



Installation de la conduite rigide et liaison radio. Les chefs attendent l'arrivée de l'eau.





lué?). Ainsi, je pense rendre service au mieux.

C'est un travail pénible et très physique. Une femme a-t-elle les ressources pour tenir le coup?

Oui, c'est pénible et il faut parfois serrer les dents, afin de ne pas craquer. Je voulais surtout montrer que physiquement c'était possible. Mais, ce qui est peut-être encore plus pénible, c'est d'être confrontée à l'homme dans un de ses domaines où il n'a en principe pas de concurrence... Dans ces secteurs, l'homme est roi et si une femme s'avise à venir empiéter sur ses platesbandes... gare! Défi au mâle, défi à moi-même? Peut-être un peu des deux. Mais il faut en convenir ces messieurs sont en majorité courtois. Il faut parfois faire la sourde oreille à certains propos désobligeants et on arrive à se faire respecter. Mis à part ces désagréments, la fatigue physique est aussi un des facteurs qui comptent dans cette tâche. Grâce à un travail de professeur de gym puis de danseuse et de comédienne j'ai pu tenir et m'imposer.

Votre formation consiste en quoi?
Tout d'abord j'ai été formée dans un premier cours de pionnier/pompier.
J'ai demandé à pouvoir continuer et j'ai pu faire un deuxième cours de chef de groupe. J'aurai bien voulu poursuivre, mais je n'ai pas pu.

Il faut aimer pour poursuivre, non? Effectivement, mais j'aime cela et j'aurais bien franchi le cap de l'instruction.



M^{me} Alivon est heureuse - comme ses hommes equ coule...

Mais comment devient-on chef de groupe pompier? Par quel cheminement avez-vous atteint ce poste?

Etrangère, arrivée en Suisse en 1962, j'ai obtenu la nationalité suisse (ce n'est pas une obligation pour faire de la PCi). J'ai appris plus tard qu'il fallait des femmes dans la Protection civile. Je me suis annoncée comme volontaire. Je répondais ainsi à une demande, peut-être pas directement dans le sens que l'attendaient les responsables... On m'a fait confiance tout de même jusqu'au poste de chef de groupe. Je regrette pour ma part en être restée là.

Merci chef, et «bonne retraite» puisque vous allez arrêter en ayant fait vos cinq années promises.

Et nous laissons M^{me} Alivon retourner à son équipe. Nous suivons encore le travail des hommes placés sous la direction de cette femme. Il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour constater que sur les quelques «mâles» observés – une dizaine – il s'en est trouvé un qui a eu des propos un peu macho... Mais à part cela tout s'est bien passé et la joie a ravi M^{me} le chef comme ses hommes quand l'eau a commencé à remplir la benne au haut de la rue... Willy R. Biétry

Assemblée générale annuelle de l'association genevoise pour la protection civile

Le 28 mai 1990 à 20 h 30, dans les locaux du Poste sanitaire de secours de Richemond, Rte de Frontenex 72 à Genève, sous la présidence de M. André Gautier, Conseiller aux Etats, les membres de l'association genevoise pour la protection civile se trouvaient réunis pour leurs assises annuelles. Parmi les personnes invitées se trouvaient M. Claude Haegi, Conseiller d'Etat, Président du Département de l'intérieur, de l'agriculture et des affaires régionales, M. Hans Mumenthaler, Directeur de l'Office fédéral de la protection civile ainsi que M. Marcel Gaille, Vice-Directeur de cet Office, M. Hugues Genequand, Directeur du Service cantonal de la protection civile, M. Eric Ischi, Directeur du Dépt. municipal des sports et de la sécurité, représentant M. André Hediger, Maire de Genève, M. Sadok Znaidi, Secrétaire Général de l'Organisation internationale de protection civile, ainsi que M. le Prof. Dr. R. Wehrle, Président central de l'Union suisse pour la protection civile, M. Milan Bodi, Secrétaire-trésorier de la Société internationale pour la médecine de catastrophe et M. Dominique Louis, Délégué à la défense générale.

AW. L'organisation d'un stand à la Foire de Genève 1989, la mise sur pied d'un cours d'information et de recyclage volontaire pour les cadres de la protection civile, la diffusion d'un auto-collant «tous-ménages» indiquant la manière de se comporter en cas d'alarme, et la publication du bulletin de l'Association sont à citer parmi les activités principales de la section genevoise de l'USPC au cours de l'année écoulée.

Jetant un regard sur l'avenir, le Président annonce la présence de notre Association à la Foire de Genève 1990 avec un stand consacré au 25° anniversaire de la protection civile de la Ville de Genève. Un nouveau cours d'information volontaire a en outre été proposé aux cadres de la protection civile. Le Comité se propose, de plus, à intensifier les contacts avec la Croix-Rouge et les Samaritains, et sur un plan général, à participer à la réflexion actuellement en cours pour préparer la protection civile de demain.

M. Claude Haegi, Conseiller d'Etat, prenant la parole, constate un changement des mentalités à l'égard de la protection civile. Il se soucie de déterminer de quelle manière la protection civile peut être adaptée aux besoins réels de la population, ceci dans le cadre de la marge de manoeuvre dont dispose le canton face aux prescriptions fédérales. En fonction des programmes qui seront établis pour atteindre cet objectif, il voit pour notre Association un rôle de courroie de transmission, par le moyen de laquelle la population puisse être rendue consciente de ce que la protection civile est en mesure de lui offrir. M. Hans Mumenthaler, Directeur de l'Office fédéral de la protection civile, indique en quelques mots les grandes lignes du plan directeur 95 de la protection civile et invite les responsables de la protection civile genevoise à la discussion avec l'Office fédéral, les problèmes genevois étant en fait des problèmes suisses.

M. le Prof. Dr. R. Wehrle, apporte les salutations de l'Union suisse pour la protection civile et annonce qu'il effectue sa dernière visite à une section, son mandat de Président central prenant fin lors de la prochaine Assemblée des délégués le 23 juin à Bâle. Il rappelle que son élection date de l'Assemblée des délégués qui a eu lieu précisément à Genève en 1977, où il succédait à Monsieur Henri Schmitt. Il remercie la section de Genève pour l'activité qu'elle a déployée pendant toutes ces années.

Au cours d'un exposé extrêment vivant, M. Jürg Vittani, délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, présente les expériences qu'il a vécues dans des interventions lors de catastrophes survenues dans di-

verses parties du monde.

M. Eric Ischi, Directeur du Service des sports et de la sécurité de la Ville de Genève, apporte pour terminer les sa-lutations de M. André Hediger, Maire de Genève et Conseiller administratif délégué à la protection civile. En tant que chef local de la Ville de Genève, M. Ischi constate certaines divergences entre les idées défendues par les politiciens et celles qui découlent de l'expérience des chefs locaux et souhaiterait que ces derniers soient écoutés davantage. Il invite l'Assemblée à prendre part à la verrée offerte par le Conseil administratif.